

Réunion du 31 mars 2025

**Objet : Adoption du budget primitif 2025 –
Budget principal**

Pour l'année 2025, le budget primitif du budget principal est conforme aux grandes orientations du Rapport d'Orientation Budgétaire du 10 mars dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2024 à savoir :

- D'affecter au budget 2025 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élevant à un montant total de 1 694 333,11€ :
 - o en recette de fonctionnement, soit 1 694 333,11€ au compte de recette de fonctionnement 002 "résultat de fonctionnement reporté"
- D'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2024 s'élevant à un montant de 25 963,39€ au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté" de l'exercice

Les prévisions de dépenses pour l'année 2025 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Chapitres	Somme de BP 2025
023 Virement à la section d'investissement	434 568,57 €
022 Dépenses imprévues	
011 Charges à caractère général	1 010 148,70 €
012 Charges de personnel	1 149 982,81 €
66 Charges financières	10 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	231 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	5 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 468,04 €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	40 000,00 €
Total général	2 910 168,12 €

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

Les principaux crédits sont affectés aux *charges de personnel* (40%) et à *caractère général* (35%) pour faire face au besoin du syndicat et de l'agence du numérique (prestations de services, maintenance de logiciels, évènements, locations, carburants, formations etc.).

Les *autres charges de gestion courantes* concernent les licences, brevets etc. mis à disposition dans le pack e-administration et représentent près de 8% de la section.

On retrouve également des opérations d'ordre virement à la section d'investissement, dotation aux amortissements ...

Par ailleurs conformément à l'article 8.2 des statuts, dans le cadre de la compétence "services et outils numériques", le syndicat alloue une enveloppe budgétaire d'un montant de 150 000€ sur 3 ans dédiée à l'expérimentation d'offre de services auprès de ses membres. Cette dernière permettra de tester des services et/ou outils afin d'évaluer la pertinence avant éventuelle intégration au catalogue de services. Ces fonds financeront des offres auprès d'un panel de membres volontaires, de toute taille et issus de tout le territoire de l'Eure. L'utilisation de cette enveloppe donnera lieu à une restitution décrite à chaque rapport d'orientation budgétaire des exercices 2025 à 2027. Les fonds non utilisés sur un exercice seront reportés sur l'exercices/les exercices suivants ; en tout état de cause le montant ne pourra excéder 150 000€ au cumulé au terme des 3 ans, indépendamment de la section ou du chapitre.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2025
74 Dotations et participations	445 729,50 €
002 Résultat reporté de fonctionnement	1 694 333,11 €
77 Produits exceptionnels	
75 Autres produits de gestion courante	150 005,00 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	620 100,51 €
013 Atténuations de charges	
012 Charges de personnel et frais assimilés	- €
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
(vide)	
Total général	2 910 168,12 €

Les postes de recettes 2025 concernent l'excédent 2024 (58%), la refacturation du personnel et des charges à caractère générale aux budgets annexes & les cotisations des membres (36%) ainsi que les frais de contrôle versés par le délégataire (5%). Pour rappel, les cotisations des membres tiennent compte de la population 2021 applicable au 1^{er} janvier 2024 publié par l'INSEE (toujours une année de décalage) ainsi que de la base SIRENE concernant le nombre d'agent.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes.

2° Section d'investissement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2025
20 Immobilisations incorporelles	190 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	300 000,00 €
001 Résultat reporté d'investissement	
020 Dépenses imprévues	
Total général	490 000,00 €

Les chapitres 20 et 21 correspondent principalement aux dépenses liées au déménagement du siège d'ENN, l'acquisition de logiciels pour l'Agence du numérique, du matériel technique, numérique et informatique.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2025
021 Virement de la section de fonctionnement	434 568,57 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	29 468,04 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	
001 Résultat reporté d'investissement	25 963,39 €
Total général	490 000,00 €

Les recettes proviennent d'un virement de la section de fonctionnement, l'excédent 2024 et les dotations aux amortissements.

La section d'Investissement est équilibrée en dépenses et recettes.

Enfin, l'assemblée délibérante autorise les virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles.

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2025
Dépenses	Fonctionnement	2 910 168,12 €
	Investissement	490 000,00 €
	Total dépenses	3 401 149,27€
Recettes	Fonctionnement	2 910 168,12 €
	Investissement	490 000,00 €
	Total recettes	3 401 149,27€

Réunion du 31 mars 2025

Objet : **Adoption du budget primitif 2025 –
budget principal**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 10 mars 2025 ;

Le Comité syndical, réuni le 31 mars 2025 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget principal pour 2025 tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

- **Equilibre général du budget**

	Objet	BP 2025
Dépenses	Fonctionnement	2 910 168,12 €
	Investissement	490 000,00 €
	Total dépenses	3 401 149,27€
Recettes	Fonctionnement	2 910 168,12 €
	Investissement	490 000,00 €
	Total recettes	3 401 149,27€

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- De prendre acte de la reprise des résultats de l'exercice 2024 ;
- D'allouer une enveloppe budgétaire dédiée à l'expérimentation d'offres de services dans le cadre de la compétence "services et outils numériques" d'un montant de 150 000€ HT maximum sur 3 ans (exercice 2025 à 2027) ;
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section ;
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget principal pour 2025 dans les limites des montants alloués par chapitre tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 18
- Collège Conseil Départemental : 15
- Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 10
 - Collège syndicat : 2
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 18
- Collège Conseil Départemental : 15
- Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 10
 - Collège syndicat : 2
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 31 mars 2025

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 04/04/2025